

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:88441-2013:TEXT:FR:HTML>

**F-La Défense: Produits pétroliers, combustibles, électricité et autres sources d'énergie
2013/S 054-088441**

Avis de marché

Travaux

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
Direction générale de l'énergie et du climat Grande Arche de la Défense
92055 La Défense Cedex
FRANCE

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Commission de régulation de l'énergie
15 rue Pasquier
75379 Paris Cedex 08
FRANCE

Adresse internet: <http://www.cre.fr>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

Commission de régulation de l'énergie
15 rue Pasquier
75379 Paris Cedex 08
FRANCE

Adresse internet: <http://www.cre.fr>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:

Commission de régulation de l'énergie
15 rue Pasquier
75379 Paris Cedex 08
FRANCE

Adresse internet: <http://www.cre.fr>

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.3) Activité principale

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:

Appel d'offres portant sur des installations éoliennes de production d'électricité en mer en France métropolitaine

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Travaux

Conception et exécution

Code NUTS

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne un marché public

II.1.4) Information sur l'accord-cadre

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

Le plan de développement des énergies renouvelables de la France issu du Grenelle de l'environnement et présenté le 17.11.2008 vise à augmenter de 20 millions de tonnes équivalent pétrole (MTEP) la production annuelle d'énergies renouvelables pour porter la part des énergies renouvelables à au moins 23 % de la consommation d'énergie finale d'ici 2020. Cet objectif a été inscrit dans la loi n° 2009-967 du 3.8.2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

Afin de répondre aux objectifs de développement d'installations éoliennes en mer déclinés dans l'arrêté du 15.12.2009 relatif à la programmation pluriannuelle des investissements de production d'électricité, la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a décidé de lancer le présent appel d'offres.

Le présent appel d'offres est un appel d'offre au sens de l'article 8 de la directive n° 2009/72/CE du 13.7.2009 et porte sur la construction et l'exploitation de 2 installations éoliennes de production d'électricité implantées en mer, en France métropolitaine. Chacune de ces installations constitue un lot de l'appel d'offre.

Pour chacun de ces lots, les exigences à respecter par les candidats seront fixées par le cahier des charges de l'appel d'offres.

En particulier, la puissance des installations qui pourront faire l'objet d'offres devra respecter les conditions suivantes:

Lot n° 1 - Le Tréport, puissance maximale 500 MW, puissance minimale 480 MW;

Lot n° 2 - Iles d'Yeu et de Noirmoutier, puissance maximale 500 MW, puissance minimale 480 MW.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

09000000

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

II.1.8) Lots

Division en lots: non

II.1.9) Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale:

II.2.2) Information sur les options

II.2.3) Reconduction

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution des travaux

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat

- III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**
La section III est non applicable. Se référer au cahier des charges qui sera disponible sur le site Internet de la Commission de régulation de l'énergie (<http://www.cre.fr>) ou envoyé gratuitement sur demande écrite adressée à la CRE (15 rue Pasquier - 75379 Paris Cedex 08, FRANCE).
- III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**
- III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**
- III.1.4) **Autres conditions particulières**
L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: non
- III.2) **Conditions de participation**
- III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
- III.2.2) **Capacité économique et financière**
- III.2.3) **Capacité technique**
- III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**
- III.3) **Conditions propres aux marchés de services**
- III.3.1) **Information relative à la profession**
- III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

Section IV: Procédure

- IV.1) **Type de procédure**
- IV.1.1) **Type de procédure**
Ouverte
- IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**
- IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**
- IV.2) **Critères d'attribution**
- IV.2.1) **Critères d'attribution**
Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif
- IV.2.2) **Enchère électronique**
Une enchère électronique sera effectuée: non
- IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**
- IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**
- IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**
non
- IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif**
- IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
29.11.2013 - 14:00
- IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
- IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**
français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.3) **Informations complémentaires**

Peut participer à cet appel d'offres toute personne exploitant ou désirant construire et exploiter une unité de production, sous réserve des dispositions des articles L.2224-32 et L.2224-33 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article 8 de la directive n°2009/72/CE du 13.7.2009, aux articles L. 311-10 à L. 311-13 du Code de l'énergie, et à l'article 8 de la loi n° 2000-108 du 10.2.2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, l'appel d'offres sera mis en œuvre par la Commission de régulation de l'énergie sur la base du cahier des charges qui sera disponible le 22.3.2013 sur le site Internet de la Commission de régulation de l'énergie (<http://www.cre.fr>) ou envoyé gratuitement sur demande écrite adressée à la CRE (15 rue Pasquier - 75379 Paris Cedex 08, FRANCE).

La procédure de candidature retenue pour cet appel d'offres est la procédure dite "ordinaire" au sens du décret n° 2002-1434 du 4.12.2002 modifié, relatif à la procédure d'appel d'offres pour les installations de production d'électricité.

La date limite d'envoi des dossier de candidature est fixée au 29.11.2013 à 14:00, dans les conditions fixées au cahier des charges.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.4.2) **Introduction des recours**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

13.3.2013